

La croix du Canigou au cœur d'une guerre de succession

Héritiers: chacun sa croix

Charles Margouet maintient que la croix initiale a été assemblée par son père.

Chronologie

● **Octobre 1942**
Le chef de clan des scouts de Notre-Dame-la-Réal, Joseph Tasia, entretient ses routiers sur le projet de l'année 1942-1943: réaliser et monter une croix en fer au sommet du Canigou pour répondre aux intentions formulées lors d'un pèlerinage au Puy-en-Velay quelques mois plus tôt.

● **Février 1943**
Selon leur récit, «le travail de la croix débute à deux pas de l'église Notre-Dame-la-Réal dans un local scout, à l'atelier de ferronnerie de la «Sup» ou école supérieure (aujourd'hui collège Jean-Moulin) et à la ferronnerie du quartier». La débrouille et les «tickets monnaie-matières» ont permis de réunir les 150 kg de fer nécessaires. Deux routiers, Joseph Cubells et François Da Silva, apprentis serruriers, et un troisième, Maurice Marty, employé au comptoir des fers, apportent leurs compétences au projet.

● **Début juillet 1943**
La croix est terminée grâce à la volonté de chaque scout et à l'aide de Georges Margouet, forgeron de la rue des Troubadours et de deux réfugiés espagnols, tous deux serruriers, Victor Coca et Augustin Longas.

● **18 juillet 1943**
Onze routiers, deux éclaireurs, trois civils, et trois aumôniers prennent le départ de Perpignan au train de 19h 20 pour Prades. Avec eux, la croix de 112 kg, plus 200 kg de sable et de ciment pour réaliser le socle sans compter le ravitaillement pour le camp, le matériel de cuisine, les pelles, truelles, massettes...

● **19 juillet 1943**
L'expédition se lance à l'assaut du Canigou, pieds nus et en silence, tirant un ancien caisson de mitrailleuse transformé, baptisé «la tortue», depuis l'abbaye de Saint-Michel-de-Cuxa, par Taurinya, le col de Millères, l'Échelle de l'Ours, le refuge de Balaig, le chalet des Cortalets et le pic Joffre.

● **26 juillet 1943**
La croix est enfin scellée au sommet du Canigou tel «un acte de paix et de résistance».

● **3 juillet 1960**
La croix a disparu au sommet du Canigou (lire ci-contre).

● **août 1960**
Les morceaux de la croix sont retrouvés dans les combes du Canigou et ramenés au local scout.

● **9 octobre 1960**
Joseph Tasia, rappelé comme chef de clan, lance le projet de l'année 1960-1961: reconstruire une croix plus grande destinée à remplacer la première sur le point culminant des P.-O. «Un ancien routier, Paul Gahagnon, dessine la nouvelle croix et Edouard Gauthier, un autre ancien de la Réal, met à disposition l'atelier de son entreprise Mosaïque des Pyrénées, racontent les scouts. Joseph Cubells apporte encore son savoir-faire et Guy Garau, employé des Ets Daugnac, ouvre les ateliers après l'heure habituelle».

● **30 juillet 1961**
Après une ascension sans trop de difficulté, 14 routiers du clan de la Réal scellent la deuxième croix du Canigou d'1,80 m de haut, 1 m d'envergure et 122 kg,

Les bijoutiers croisent le fer

La Casa Perez revendique l'exclusivité et met Laviose en demeure.

À qui appartient la croix du Canigou? L'emblème vénéré des Catalans, veillant à son peuple sang et or depuis son plus haut sommet, est déjà tiraillé par les mémoires. D'un côté les scouts de Notre-Dame-la-Réal, ressortant carnets de route et photographies d'époque, racontent depuis toujours ces souvenirs transmis par leurs anciens. Ceux qui ont créé la première Dame de fer et l'ont portée aux nues des P.-O. en 1943, au prix d'efforts surhumains, avant d'en confectionner une seconde en 1961, hissée une fois encore jusqu'à l'extrémité cèleste de leur terre. Face à eux, un autre passé, celui de Georges Margouet, un ferronnier perpignanais disparu dans l'anonymat en 1979, dont le fils Charles a décidé de briser le silence voilà un an pour rétablir «sa» vérité et rendre à son père la paternité du monument (lire ci-contre).

Or, la dispute des héritiers de ce symbole de fraternité et de paix engendre aujourd'hui une véritable bataille, juridique celle-là, livrée entre bijoutiers pour conserver ou bénéficier des droits à sa reproduction. Tout débute en octobre dernier. Henri Privat, gérant de la Casa Perez à Prades a l'idée de créer des répliques du monument pour en faire des pendentifs ornés de grenat, baptisés Croix du Canigou. «J'ai mis 6 mois pour élaborer ce projet, explique ce dernier. Je voulais un travail historique et je l'ai accompagné d'un certificat explicatif». «Le texte rendait uniquement hommage à M. Margouet mais on n'avait aucune animosité, se rappelle Charles Palmade, responsable du groupe scout Notre-Dame-la-Réal et Christophe Sancho, président de l'amicale des anciens. On a alors envisagé de déposer la marque pour que personne ne s'approprie pas la croix. Elle fait partie du patrimoine, elle est tombée dans le domaine public. Et là, ce fut la surprise...»

«Contrefaçon, concurrence déloyale et parasitaire»

La marque «Croix du Canigou» existe déjà depuis le 21 octobre 2014, date à laquelle M. Privat a fait son dépôt à INPI (institut national de la propriété intellectuelle) pour la création de bijoux uniquement. «Pour nous, c'était comme s'il s'appropriait la croix du Canigou, poursuit-elle les scouts. Mais on n'avait ni le temps ni l'envie de se lancer dans la bataille. Ça allait en rester là.» Mais, le 19 février, un autre bijoutier de Perpignan, André Laviose, propriétaire de l'entreprise «Au grenat Laviose» reçoit un courrier des avocats de son confrère pradien concernant la commercialisation de bijoux appelés «Croix:

croix de l'ermitage des sœurs Marie de Saint-Jean-d'Albère dite Première croix du Canigou». Par cette lettre recommandée lui reprochant «des actes de contrefaçon et de concurrence déloyale et parasitaire», il est mis en demeure «dans le but de régler l'affaire à l'amiable» de «cesser de façon, expresse et irrévocable cette commercialisation», «de supprimer toute référence à la dite croix sur son site internet», «de retirer du marché les croix», «d'indemniser la Casa Perez pour le préjudice subi» et «de détruire son stock». Et ce, dans un délai de 10 jours. Auquel cas, les requérants seraient «contraints d'engager toutes mesures utiles pour faire cesser cette atteinte».

«La croix appartient au Canigou»

«J'ai eu l'exclusivité après avoir obtenu l'autorisation des ayants droit du concepteur: Georges Margouet, précise Henri Privat. Depuis que la croix est là-haut, tout le monde aurait pu y penser. N'importe où, quand quelqu'un reproduit une création déposée c'est un copieur. J'ai eu la courtoisie d'appeler M. Laviose. Si on venait à copier ses modèles déposés, il réagirait plus violemment que ça. J'étais prêt à faire un pas mais avec des obligations notamment le maintien d'une production locale. Je lui ai laissé le temps de la réflexion mais à un moment donné, il faudra agir. Pour le reste, la solution est sans doute que les scouts et M. Margouet mettent les choses à plat pour protéger la totalité des droits». «Ce n'est pas une reproduction mais une interprétation de la croix. Et, il n'y a aucun signe distinctif, répond André Laviose. Par le biais de mon avocat, nous avons demandé à voir le document qui en fait le détenteur des droits. Voilà deux mois que nous n'avons pas de réponse».

Dans l'attente, les scouts se disent au-dessus du conflit mais ont pris conseil auprès de l'avocat M^e Jean Codognes. «On veut simplement rétablir l'histoire, concluent-ils. Nous ne cherchons pas à faire de l'argent mais on se défend pour que l'on respecte l'histoire de nos anciens et que tout le monde en ait la propriété. Cette croix est un acte de résistance. C'est là que l'histoire est belle. C'est notre propriété intellectuelle et on en a fait don à tout le monde. Elle appartient au Canigou et à tout son peuple. Il faudrait que la CCI, le Département, le syndicat mixte Grand site ou une autre collectivité puisse déposer le label Croix du Canigou».

Dossier réalisé par : Laure Moysset et Barbara Gorrand



En juillet 1943, les scouts de La Réal se lancent dans l'ascension surhumaine du Pic du Canigou (2786 m d'altitude) pour y sceller la Croix. Photos Scouts de La Réal



LA CROIX DE FER DU CANIGOU RESTE INTROUVABLE

«C'est comme si on déposait la marque Castillet»

«À nos yeux, cela n'a rien avoir avec le copiage, précise Alain Pagès, président du syndicat des bijoutiers des P.-O. Cela fait longtemps que ces croix existent. Puis, est-ce que le dépôt est valable? Car une marque «Croix du Canigou», cela paraît difficile. C'est comme déposer la Tour Eiffel, le clocher de Collioure, le Castillet. On est en train de voir avec nos avocats pour que tout le monde puisse reproduire cette croix dans le département. On en saura plus dans quelques jours. Ça serait une évidence car la croix fait partie de notre patrimoine à 1000%. C'est un symbole de paix. C'est pareil, la croix Badine, qui l'a réalisée le premier? On en fait tous. À la confrérie du grenat, où l'on a des gages de sérieux et l'on reproduit les gestes que faisaient nos anciens il y a 200 ans, on se passe les modèles. Et le syndicat va aussi demander l'inscription du grenat comme IGP (indication géographique protégée). Une protection qui doit être étendue aux produits manufacturés. On attend les décrets d'application.»



Reproduire la croix du Canigou? Après tout, pourquoi pas. À condition d'obtenir l'aval des ayants-droits de la célèbre dame de fer. Le problème, c'est que là encore, le chemin - de croix - est tortueux. Car la paternité du symbole du Canigou fait l'objet d'âpres discussions. Pour mieux comprendre, il faut remonter dans le temps. À cette journée du 26 juillet 1943 où, après plus d'une semaine d'efforts intenses, les scouts de Notre-Dame-la-Réal érigent au sommet du mont une croix de fer forgée de plus de 100 kilos, afin de placer le Roussillon sous le signe du Christ et d'appeler, par là même, à la libération de la France. Une incroyable aventure, dont le récit circonstancié est consigné dans les archives de La Réal, qu'il a fallu rééditer en 1961 lorsque la croix initiale, déscellée, a été remplacée par celle

qui domine encore aujourd'hui le Canigou (lire encadré).

■ La gloire de son père

En mémoire de cette incroyable épopée, les scouts de Notre-Dame-la-Réal effectuent chaque année, en janvier, un pèlerinage jusqu'à la croix, qu'ils continuent d'entretenir. Et c'est justement en lisant le récit de l'un de ces pèlerinages que Charles Margouet a décidé de réagir. «Parce que c'est mon père, Georges Margouet, ferronnier à Perpignan, qui a assemblé la croix du Canigou dans son atelier de la rue des Troubadours. Et que nulle part, les scouts ne font mention de son nom...». Décidé à rétablir le rôle de son père dans ce qui deviendra l'emblème des Catalans, Charles Margouet écrit donc aux scouts en 2011. Mais, sans réponse de leur part, année après



année, il finit par solliciter L'Indépendant pour que soit enfin écrite la «véritable» histoire de la croix du Canigou. Dans un article paru le 23 juin dernier, Charles Margouet raconte alors le parcours de son père, ferronnier autodidacte qui était parvenu à gagner la confiance des Monuments historiques, à qui l'on doit la grille du palais des rois de Majorque, du château de Salses... et la croix du Canigou, donc. Selon son fils, sortie de son atelier en 1943, «à l'époque où, alors chef du réseau de Résistance de Saint-Jean, il fabriquait aussi des bombes...».

Mais Charles Margouet n'en démord pas: «Les scouts n'étaient pas ferronniers! Or, pour assembler une telle croix de plus de 100 kilos, on ne peut improviser. D'ailleurs, les photos fournie par les scouts ont été prises dans l'atelier de mon père! Je suis formel, tout comme mon frère, qui a appris le métier auprès de papa et qui se souvient de l'assemblage de la croix. Cela n'enlève rien au mérite des scouts, qui ont participé et monté la croix au sommet, mais nier le rôle de mon père, c'est un peu fort...».

■ Un enjeu financier?

À la parution de l'article, c'est donc vers Charles Margouet que se tourne la manufacture du Grenat pour lui demander l'autorisation de reproduire la



Georges Margouet, décédé en 1979, photographié devant sa forge. Archives Margouet

croix. «Mais j'ai bien précisé que je n'avais aucun droit sur la croix, qui appartient au Canigou! Si ce n'est celui de contester la version des scouts. Qui, après un silence de 5 ans, se sont empressés de vouloir me parler dès lors que cette histoire de bijou est sortie.» Le symbole de la croix du Canigou réduit à une histoire de gros sous? Charles Margouet, pour sa part, reconnaît avoir perçu 1000 euros de la part du bijoutier, en échange de son autorisation. Mais réfute toute volonté d'enrichissement personnel sur le dos... de la croix. «Tout ce que je veux, c'est que l'on n'oublie pas le rôle de mon père dans cette aventure.»

1960: la croix disparaît mystérieusement

La croix qui trône aujourd'hui au sommet du Canigou, et qui figure sur toutes les photos de ceux qui gravissent le mont sacré des Catalans, est en réalité la deuxième croix à être érigée sur place. Car le 3 juillet 1960, on découvre que la croix du Canigou a disparu... L'affaire émeut de nombreux sympathisants, fait craindre à d'autres un véritable sacrilège et donne lieu à un feuilleton dans la presse locale.

Une enquête est menée par un groupe du clan de la Réal. Mais leur emblème sacré est introuvable. Jusqu'au mois d'août où ils finissent par comprendre qu'elle a été arrachée à son socle (d'aucuns écrivent à l'époque qu'elle a

été dynamitée) et que ses débris ont tout simplement été jetés dans les combes du Canigou!

Peu après, dans un communiqué, les ingénieurs de l'Institut géographique lèvent le mystère. La création des scouts avait été érigée sous un chevalier émérit de nombreux sympathisants, fait craindre à d'autres un véritable sacrilège et donne lieu à un feuilleton dans la presse locale. Une enquête est menée par un groupe du clan de la Réal. Mais leur emblème sacré est introuvable. Jusqu'au mois d'août où ils finissent par comprendre qu'elle a été arrachée à son socle (d'aucuns écrivent à l'époque qu'elle a

ajoutant pour couper court à la polémique, qu'il est vraisemblable qu'elle a été jetée dans un ravin par des personnes mal intentionnées». Les scouts de la Réal se donnent alors pour mission de construire une nouvelle croix, plus grande et plus lourde encore. Et pour parer à toute éventualité, une concession d'1 m² au sommet du Canigou, sur la commune de Casteil, est demandée à l'ingénieur des eaux et forêts de Perpignan... Les morceaux de la Croix d'origine ont eux été récupérés par les scouts. Elle a été reconstituée et offerte à la communauté des religieuses de Saint-Jean-de-l'Albère, au-dessus du Perthus, dont elle marque désormais l'entrée.

LES RDV CATALANS DU REP A PERPIGNAN CE MERCREDI 20 MAI DE 11H A 12H

GRAND SUD FM

branché sur votre région

Republic Café

Les invités en direct sur GRAND SUD FM : Philippe NADAL, comédien à la Boite à Rire, Jean-Michel ONNO, directeur du magasin Galloni à Pollastres, Pierre VAILLANT, responsable de la publication de Catacalt et Alex CONVENTI, membre du groupe "Les 100 Grammes De Têtes".

TF1 PERPIGNAN

«C'est comme si on déposait la marque Castillet»

«À nos yeux, cela n'a rien avoir avec le copiage, précise Alain Pagès, président du syndicat des bijoutiers des P.-O. Cela fait longtemps que ces croix existent. Puis, est-ce que le dépôt est valable? Car une marque «Croix du Canigou», cela paraît difficile. C'est comme déposer la Tour Eiffel, le clocher de Collioure, le Castillet. On est en train de voir avec nos avocats pour que tout le monde puisse reproduire cette croix dans le département. On en saura plus dans quelques jours. Ça serait une évidence car la croix fait partie de notre patrimoine à 1000%. C'est un symbole de paix. C'est pareil, la croix Badine, qui l'a réalisée le premier? On en fait tous. À la confrérie du grenat, où l'on a des gages de sérieux et l'on reproduit les gestes que faisaient nos anciens il y a 200 ans, on se passe les modèles. Et le syndicat va aussi demander l'inscription du grenat comme IGP (indication géographique protégée). Une protection qui doit être étendue aux produits manufacturés. On attend les décrets d'application.»

joaillerie Bijouterie DUCOMMUN

3 JOURS D'EXPOSITION

dinh van PARIS

jeudi 21
vendredi 22
samedi 23 mai 2015

Bijouterie Joaillerie DUCOMMUN 23 rue Louis Blanc à Perpignan T. 04 68 34 35 61 www.bijouterie-ducommun.com